

● Présentation du site

Site classé du site archéologique de Cherré (72)

1. Présentation des sites classés et inscrits

Mis en place par la loi du 2 mai 1930, les sites inscrits et les sites classés sont des zonages réglementaires comprenant « *des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général* » (Article L341-1 du Code de l'environnement).

« Le classement d'un site constitue une protection très forte. Celle-ci est destinée à conserver les sites d'une valeur patrimoniale exceptionnelle ou remarquable ».

Ce sont les services déconcentrés de l'État qui assurent les missions se rapportant aux sites inscrits et aux sites classés (DREAL et STAP).

2. Présentation du site

Référence du site : 72 SC 39

Date de création du site : décret ministériel du 20/08/1975

Autre protection : classement du théâtre Gallo-romain par arrêté le 27/07/1982 et inscription du complexe archéologique par arrêté le 28/03/1991 sur la liste des monuments historiques.

Surface : 25 ha

Descriptif du site : Le vaste site gallo-romain a été édifié du 1^{er} au 3^{ème} siècle après JC. Les fouilles ont permis de mettre à jour les vestiges d'un grand nombre d'édifices, notamment un théâtre, un forum, des thermes, deux temples et une nécropole.

Le site disposait également d'un aqueduc, alimentant les différentes pièces d'eau. Ce site est considéré comme l'un des plus beaux exemples de l'architecture de cette époque sur le territoire sarthois.

Les paysages qui en découlent sont tributaires d'un espace ouvert présentant peu de relief, où l'on peut distinguer les différents vestiges malgré leur faible élévation. Ce vaste ensemble est délimité par un écran boisé mettant cet espace en valeur.

Identité des différents paysages boisés :

- l'îlot boisé au nord du site : ce boisement présente des essences feuillues et des gradients de densité variés,
- les peupleraies : disséminées sur l'ensemble du site, ces peupleraies se présentent sous la forme d'alignements ou de petits bosquets, à proximité des vestiges.



Vue du site archéologique de Cherré.

Les points remarquables du site :

- la présence d'un patrimoine archéologique témoignant de l'histoire antique locale,
- l'accessibilité du site.

Les enjeux pour les milieux boisés :

- favoriser la gestion durable des boisements afin d'assurer le maintien du couvert végétal existant sur l'ensemble du site,
- veiller à la sécurisation du patrimoine arboré en cas d'ouverture au public,
- veiller, dans la mesure du possible, à maintenir ou développer des boisements composés d'essences feuillues mélangées.